Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

2012-2013

Rapport ministériel sur le rendement

L'honorable Denis Lebel
Ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales;
Ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec; et
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada

Table des matières

Message du Ministre **1**

Section I: Survol de l'organisation **2**

Raison d'être 2

Responsabilités 2

Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes 3

Priorités organisationnelles 3

Analyse des risques 5

Sommaire du rendement 7

Profil des dépenses 9

Budget des dépenses par crédit budgétaire 9

Évaluation environnementale stratégique 9

Section II – Analyse des programmes par résultat stratégique **10**

Résultat stratégique 10

Programme 1 – Services aux conférences 10

Analyse du rendement et leçons retenues 11

Programme 2 – Services internes 12

Analyse du rendement et leçons retenues 13

Section III: Renseignements supplémentaires **14**

Faits saillants des états financiers 14

Tableaux Supplémentaires 16

Rapport Dépenses fiscales et évaluations 16

Section IV: Autres sujets d'intérêt **16**

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation 16

Notes finales **17**

Message du Ministre

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) est un organisme intergouvernemental impartial jouant un rôle essentiel et constructif au sein du fédéralisme canadien. En effet, son mandat consiste à assurer le soutien administratif nécessaire à la planification et à la tenue de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales entre premiers ministres, ministres et sous-ministres partout au Canada.

En 2012-2013, le SCIC a fourni ses services à 73 conférences de haut niveau, dont 49 fédérales-provinciales-territoriales et 24 provinciales-territoriales. En tant que partenaire clé ayant pour rôle de faciliter la tenue de ces réunions, le SCIC a la responsabilité de satisfaire aux besoins en constante évolution de ses clients tout en conservant l'efficacité de ses services. Au cours de l'année écoulée, le Secrétariat a continué d'investir dans les technologies nouvelles, tant pour la prestation des services que pour la gestion de tous les jours. Je constate avec plaisir qu'il a ajouté la vidéoconférence à sa gamme de services. De plus, l'organisation a modifié sa structure interne afin d'assouplir et de rendre plus efficace la manière dont il utilise ses ressources.

Le SCIC est bien déterminé à continuer de jouer un rôle de premier plan à titre de fournisseur de services aux conférences, et à demeurer le premier choix des gouvernements pour l'organisation des réunions intergouvernementales de haut niveau. Tous les gouvernements profitent d'importantes économies d'échelle en recourant aux services du SCIC, ce qui s'inscrit de façon tout à fait pertinente dans le contexte financier actuel.

En tant que président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, j'ai donc le plaisir de déposer le Rapport ministériel sur le rendement du Secrétariat pour 2012-2013, qui met en relief les progrès accomplis au cours du dernier exercice.

L'honorable Denis Lebel
Ministre de l'Infrastructure, des Collectivités et des Affaires intergouvernementales
Ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada

Section I: Survol de l'organisation

Raison d'être

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) a été créé suivant une entente intervenue à la Conférence fédérale-provinciale des premiers ministres qui a eu lieu en mai 1973. Il a été désigné ministère fédéral par décret en conseil le 29 novembre 1973. Son mandat ne comporte qu'un seul secteur d'activité consistant à assurer les services administratifs nécessaires à la planification et au déroulement de conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.

Le SCIC est un organisme du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et, comme tel, il agit en tant qu'organisme intergouvernemental neutre. Les deux ordres de gouvernement contribuent à son budget et son personnel se compose à la fois de fonctionnaires fédéraux et provinciaux/territoriaux. Le secrétaire soumet un rapport annuel à tous les gouvernements. Les activités font l'objet d'un examen par de hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux désignés par leurs premiers ministres respectifs. Le SCIC rend compte au Parlement par l'entremise du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Responsabilités

Le mandat du Secrétariat consiste à planifier et à organiser des conférences intergouvernementales de haut niveau partout au Canada, à la demande des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Le SCIC a pour principal objectif de soulager les ministères clients, dans pratiquement tous les secteurs d'activité intergouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de conférences multilatérales pour ainsi permettre aux participants de se concentrer sur les questions fondamentales. Il assure des services administratifs continus, efficaces et impartiaux au cours des réunions.

Avantages pour les Canadiens et Canadiennes

L'organisation et le déroulement des réunions multilatérales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres est un des éléments essentiels du fonctionnement de la fédération canadienne. En assurant avec doigté et professionnalisme l'organisation et le bon déroulement de ces réunions, le SCIC permet aux gouvernements de se pencher sur des dossiers importants sans avoir à se soucier du processus ou des risques d'erreur ou d'omission, car ils peuvent compter sur l'expérience et la neutralité du Secrétariat.

Les intérêts de chaque Canadien et de chaque Canadienne sont représentés par leurs gouvernements élus participant à ces conférences intergouvernementales.

En tant qu'organisme consacré à l'appui de rencontres qui favorisent la coopération et la négociation entre les gouvernements, le SCIC tente de donner le plus d'effets possibles à ces processus en établissant un climat propice à un discours rationnel et à des prises de décisions optimales à l'avantage de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes.

Les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux profitent d'importantes économies d'échelle en recourant aux services du SCIC, ce qui s'inscrit de façon tout à fait pertinente dans le contexte fiscal actuel.

Résultat stratégique et Architecture d'alignement des programmes

Le SCIC est un micro-organisme ayant un seul mandat. On trouvera ci-dessous son Architecture des activités de programme.

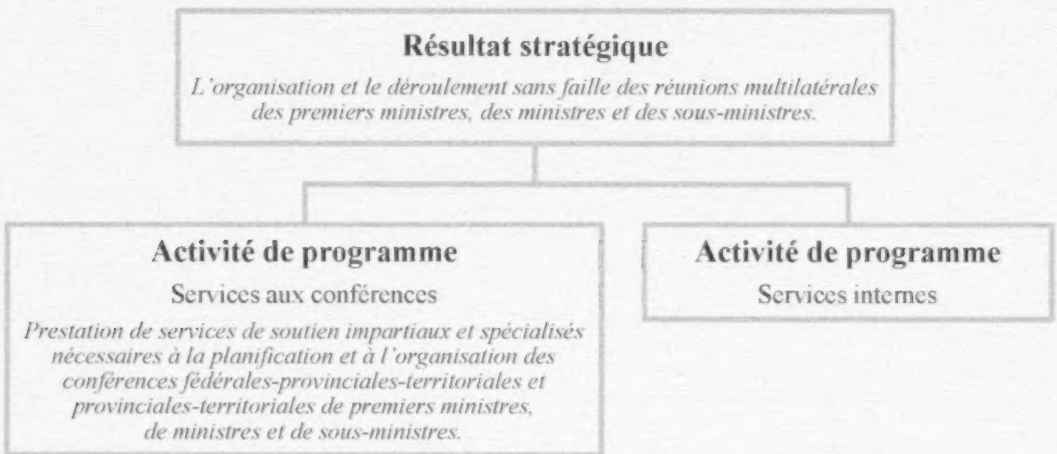

Priorités organisationnelles

Priorité	Type	Résultat stratégique
Maintenir et améliorer les partenariats avec les clients.	En cours	L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Sommaire des progrès
Quels progrès avez-vous réalisés à l'égard de cette priorité? • Dans le cadre de sa nouvelle stratégie de commercialisation globale, le SCIC a conçu et acheté du matériel promotionnel pour présenter la nouvelle image de marque de l'organisation de même que ses outils actualisés de prestation de services. Figuraient parmi ce matériel des bannières et des affiches numériques à utiliser sur les lieux des conférences. • Le Rapport annuel aux gouvernements a été mis à jour afin de veiller à ce qu'il continue de remplir sa fonction, soit celle d'un outil permettant de communiquer efficacement avec nos partenaires. • Grâce à un meilleur dialogue avec nos clients, l'offre de services est maintenant bonifiée et adaptée à leurs besoins particuliers, ce qui promet une variété de modèles de service et une souplesse accrue pour l'avenir. • Dans le cadre de son exercice de planification stratégique, la direction a établi des domaines d'intérêt clés pour la concrétisation de sa priorité au cours des trois prochaines années; elle a élaboré des plans d'action pour des secteurs particuliers, notamment la création d'un Forum d'échange de connaissances pour les clients ainsi qu'une meilleure évaluation des services offerts et une prise en compte accrue de la rétroaction des clients.

Priorité	Type	Résultat stratégique
Choisir et adopter de nouveaux instruments qui permettront de poursuivre l'amélioration des modèles de prestation de services afin qu'ils demeurent viables et utiles pour les clients du SCIC.	En cours	L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.
Sommaire des progrès		
Quels progrès avez-vous réalisés à l'égard de cette priorité? Parmi les initiatives importantes ayant porté leurs fruits, mentionnons : • L'achat d'un équipement de vidéoconférence mobile ainsi que la formation du personnel. Conséquemment, en janvier 2013, le SCIC avait terminé la phase 1 de son projet de vidéoconférence, et est maintenant en mesure d'offrir des services de vidéoconférence dans le cadre de rencontres en personne organisées partout au pays. • L'achat de l'équipement a permis au SCIC d'offrir aux participants lors des conférences une connexion Wi-Fi sécurisée, dans la salle de réunion principale, et ce, lors de toutes les rencontres. • L'ajout de numériseurs à l'équipement mobile a permis de se défaire de télécopieurs désuets. • On a favorisé l'amélioration continue du système d'inscription en ligne, en plus de sécuriser le système de recherche documentaire. Ces outils sont maintenant utilisés par un nombre croissant de clients. • On a équipé les gestionnaires des conférences de tablettes électroniques afin de mettre à l'essai cet outil et d'évaluer son utilité dans le cadre des conférences. Un sondage mené auprès des participants a révélé un taux de satisfaction de 90 % à l'égard des technologies mises à leur disposition sur place.		

Priorité	Type	Résultat stratégique
Renforcer les pratiques de gestion interne en modernisant les activités, en améliorant l'intendance et en recherchant les occasions de recourir à des services partagés.	En cours	L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Sommaire des progrès

Quels progrès avez-vous réalisés à l'égard de cette priorité?

- On a établi de nouvelles procédures et orientations pour améliorer les systèmes budgétaires et financiers, et produire des renseignements de nature opérationnelle pour appuyer les décisions de la direction.
- Des travaux ont été mis en branle et se poursuivront au cours des prochaines années, afin de mettre en œuvre, à l'échelle de l'organisation, de nouveaux outils de mesure du rendement, qui assureront une utilisation optimale des ressources.
- Voici ce qui a été accompli afin d'étudier les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies et d'améliorer les communications, la prestation de services et les pratiques de gestion :
    - en janvier 2013, le SCIC était prêt à offrir des services de vidéoconférence;
    - on a demandé aux gestionnaires du SCIC d'utiliser des tablettes électroniques lorsqu'ils assistent à des réunions;
    - on a fourni une connexion Wi-Fi à l'échelle du SCIC et sur les sites des conférences, dans les salles de réunion principales.
- On a engagé des discussions sur la question des services financiers partagés. De plus, le SCIC a été en mesure de jouer un rôle de premier plan dans le cadre de l'initiative de Transformation de la gestion financière.
- Le SCIC a réduit de 14 % ses dépenses internes en diminuant les coûts des télécommunications et son inventaire d'imprimantes, et en effectuant plusieurs autres réductions budgétaires.

Analyse des risques

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes (SCIC) est un organisme dont l'unique programme consiste à desservir les activités de conférences intergouvernementales de haut niveau entreprises par 14 gouvernements et leurs ministères. Le Secrétariat fait rapport aux gouvernements tous les ans et doit s'assurer que ses services demeurent pertinents, impartiaux, confidentiels et équitables pour tous ses clients, mais aussi, et cela est plus important encore, qu'ils soient perçus comme tel dans un contexte susceptible d'être très politique. Au cours des dernières années, tous les ordres de gouvernement ont été aux prises avec des réductions budgétaires et, plus récemment, ils ont été invités à moderniser et à transformer leur façon de mener les affaires intergouvernementales. Ces facteurs ont certes entraîné un déclin des réunions en personne, mais ils ont également permis la mise en place de nouvelles et efficaces méthodes de collaboration. Par conséquent, le SCIC a saisi cette occasion pour adapter son modèle de prestation de services en y intégrant de nouvelles technologies permettant à tous les partenaires et clients de réaliser des économies tout en atteignant leurs objectifs.

Le Secrétariat a cerné quatre risques clés pouvant avoir une incidence sur sa capacité d'atteindre les résultats attendus : le risque en matière de sécurité, le risque touchant la gestion financière, le

risque touchant le capital humain et enfin le risque lié à la gestion du changement. Le tableau ci-dessous décrit chacun de ces risques et présente les stratégies de réaction au risque adoptées au cours du dernier exercice.

Risque	Stratégie de réaction au risque	Lien vers l'Architecture d'alignement des programmes	Lien vers les priorités organisationnelles
1-Risque touchant la sécurité Il y a un risque que les mesures de sécurité ne soient pas entièrement mises en œuvre, ce qui pourrait compromettre des renseignements classifiés.	• Le SCIC a géré ce risque en menant des enquêtes de sécurité sur le personnel et en offrant de la formation aux employés, en mettant à disposition des réseaux informatiques sécurisés et des outils informatiques sécurisés pour le transport de documents, et en effectuant un suivi des rapports d'incident. • Bien que ce risque ne figure pas dans le RPP de 2012-2013, on a dernièrement accordé une importance accrue aux mesures de sécurité, afin d'instaurer une culture d'aversion pour le risque, à l'échelle de l'organisme.	Services aux conférences et Services internes.	Choisir et adopter de nouveaux instruments. Renforcer les pratiques de gestion interne.
2-Risque touchant la gestion financière En raison de l'accroissement des coûts de fonctionnement, des restrictions budgétaires, des attentes accrues des intervenants et de la complexité de la restructuration de la division des Services aux conférences, il y a un risque de ne pas disposer de ressources suffisantes pour maintenir les services à un niveau approprié pour les groupes de clients.	• Le SCIC a réussi à réduire l'incidence de ce risque en réalisant des analyses prévisionnelles, une budgétisation et des contrôles internes rigoureux. • Ce risque figurait dans le RPP de 2012-2013, mais il était axé sur la gestion des réductions budgétaires. • La stratégie de réaction au risque présentée dans le RPP de 2012-2013 consistait à investir dans les nouvelles technologies afin de réaliser des gains d'efficacité sur le plan opérationnel. Pour réduire davantage la probabilité que ce risque se concrétise, le SCIC a mis en place des contrôles internes plus rigoureux.	Services aux conférences et Services internes.	Renforcer les pratiques de gestion interne.

Risque	Stratégie de réaction au risque	Lien vers l'Architecture d'alignement des programmes	Lien vers les priorités organisationnelles
3-Risque touchant le capital humain En raison des retraites et du roulement du personnel clé, il y a un risque que le SCIC ne soit pas en mesure de conserver un effectif ayant les compétences et le professionnalisme voulus, ce qui pourrait avoir une incidence sur la prestation de ses programmes.	• Le SCIC a prévenu ce risque au moyen de la planification de la relève et de la mise à jour des manuels internes qui assurent la conservation du savoir collectif. En outre, des employés d'expérience servent de mentors auprès des nouveaux employés afin d'assurer la transmission du savoir, et les employés qui quitteront sous peu l'organisme se voient offrir un réaménagement des horaires de travail, de sorte à échelonner leurs dates de départ et à atténuer l'incidence du roulement du personnel. • Ce risque figurait dans le RPP de 2012-2013, c'est pourquoi on a accordé une importance considérable à la conservation de la mémoire institutionnelle. • Les stratégies d'atténuation présentées dans le RPP de 2012-2013 ont été mises en œuvre avec succès, et veillent à ce que nous maintenions en place un effectif bien renseigné et professionnel.	Services aux conférences et Services internes.	Renforcer les pratiques de gestion interne.
4-Risque touchant la gestion du changement Il y a un risque que la transformation prévue et la restructuration interne de l'organisation soient mal comprises par les employés ou ne leur soient pas bien communiquées, faisant ainsi obstacle à l'engagement de ces derniers.	• Le SCIC a pris des mesures à l'égard de ce risque en élaborant une stratégie de mise en œuvre et un plan de communication adaptés. • Bien que ce risque ne figure pas expressément dans le RPP de 2012-2013, d'autres documents ministériels en font mention. Le SCIC envisage de créer un environnement qui favorise l'engagement des employés envers l'organisation	Services aux conférences et Services internes.	Renforcer les pratiques de gestion interne.

Sommaire du rendement

Ressources financières – Total pour le ministère (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart (dépenses prévues contre dépenses réelles)
6,6	6,6	6,9	5,2	1,4

Ressources humaines (équivalents temps plein – ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
36	29	7

Tableau Sommaire du rendement pour le résultat stratégique, le programme et les services internes (en millions de dollars)

Résultat stratégique: L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Programme	Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013)	Dépenses prévues			Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées)			Concordance avec les résultats du gouvernement du Canada
		2012-2013	2013-2014	2014-2015		2012-2013	2011-2012	2010-2011	
Services aux conférences	4,0	4,5	4,5	4,5	4,1	3,4	3,5	3,0	Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces[1]
Services internes	2,6	2,1	2,1	2,1	2,8	1,8	2,1	2,2	N/A
Total	**6,6**	**6,6**	**6,6**	**6,6**	**6,9**	**5,2**	**5,6**	**5,2**	

La réduction des dépenses en 2012-2013 est principalement attribuable aux économies de 0,5 million de dollars réalisées au cours de la première année de mise en œuvre du budget de 2012. Ces économies ont été dégagées, bien que nos dépenses réelles varient généralement en fonction du nombre d'événements et de conférences, lequel nombre fluctue d'une année à l'autre. Il importe de noter que le SCIC ne convoque pas de réunions intergouvernementales. Ces réunions sont organisées à la demande des gouvernements qui souhaitent se réunir pour discuter d'enjeux nationaux clés ou de dossiers particuliers. En outre, le lieu, le moment et la durée des réunions ainsi que leur nombre au cours d'un exercice donné sont autant de facteurs qui ne relèvent pas du Secrétariat.

Cependant, ces facteurs ont une incidence directe sur le niveau de dépenses du SCIC pour chacun des exercices. Chaque année, le Secrétariat reçoit les fonds nécessaires pour financer entre 110 et 120 conférences. En dix ans, nous avons organisé en moyenne plus de 100 conférences par année. C'est pourquoi nos dépenses prévues excèdent les dépenses réelles. Le contexte économique et la situation politique au cours des dernières années ont entraîné une diminution des activités intergouvernementales. Dans ce contexte, en 2012-2013, le SCIC a organisé 73 réunions de haut niveau.

Des défis constants dans la gestion des finances publiques ont entraîné une diminution du nombre de réunions intergouvernementales multilatérales de haut niveau, organisées par le Secrétariat, au cours des dernières années. En outre, des gels et des restrictions imposés à

l'échelle du gouvernement en ce qui touche les déplacements, les activités d'accueil et les conférences ont eu une incidence sur les services que nous offrons.

Profil des dépenses

Tendances au chapitre des dépenses

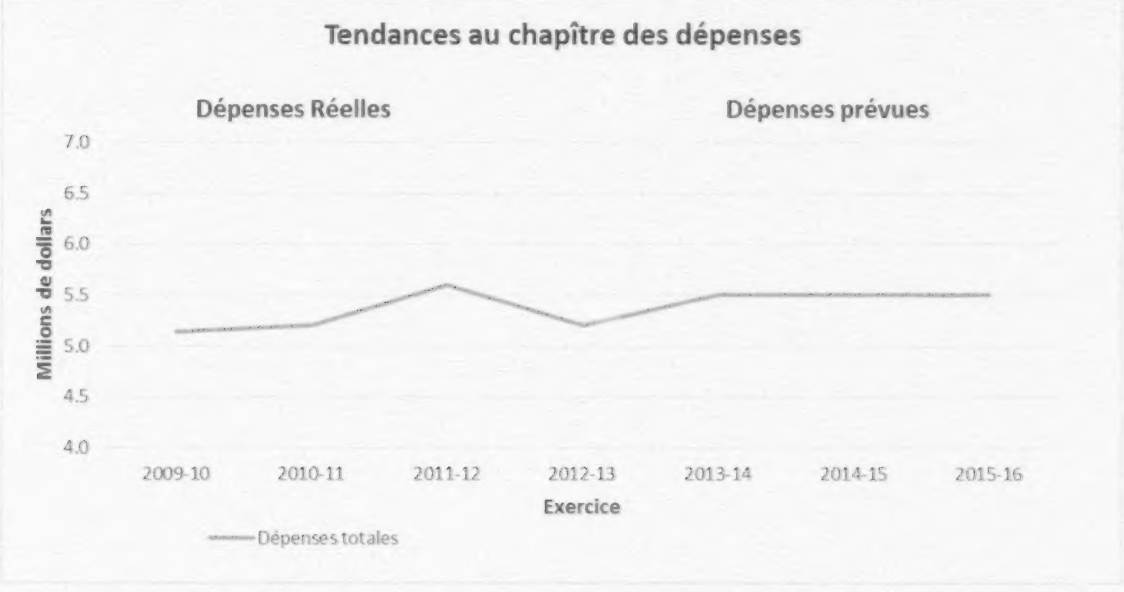

Les dépenses réelles du SCIC sont demeurées stables au cours des dernières années, étant donné que le nombre de conférences par année était de 70 en moyenne. Nous ne prévoyons pas de fluctuations importantes pour les années à venir.

Budget des dépenses par crédit budgétaire

Pour obtenir plus de renseignements sur les crédits organisationnels et/ou les dépenses législatives du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, veuillez consulter les *Comptes publics du Canada 2013 (volume II)*[ii]. Une version électronique des Comptes publics de 2013 se trouve sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Évaluation environnementale stratégique

Au cours de l'exercice 2012-2013, le SCIC a reconnu et pris ses responsabilités relativement à *La Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*[iii].

Section II – Analyse des programmes par résultat stratégique

Résultat stratégique

L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Indicateurs de rendement	Objectifs	Résultats réels
Mesure dans laquelle les hauts fonctionnaires sont satisfaits des divers services du SCIC en ce qui a trait à l'organisation et au déroulement des réunions multilatérales de premiers ministres, de ministres et de sous-ministres.	90 % - Degré élevé de confiance des intervenants dans le rôle institutionnel indépendant du SCIC, et degré élevé de satisfaction envers les services du SCIC.	Les sondages effectués auprès des planificateurs de conférences et des délégués confirment que les clients sont très satisfaits de la qualité des services du SCIC. Le taux de satisfaction global visé (90 %) a été atteint. Le nombre de secteurs gouvernementaux servis est demeuré stable, tandis que le nombre réel de conférences a connu une hausse se chiffrant à 73 comparativement à 60 l'année précédente.

Programme 1 – Services aux conférences

Descriptions du programme

La principale activité de programme du SCIC consiste en la prestation de services de soutien impartiaux et spécialisés nécessaires à la planification et à l'organisation des conférences fédérales-provinciales-territoriales et provinciales-territoriales des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

Le SCIC ne convoque pas de réunions intergouvernementales. Il doit plutôt répondre aux besoins créés par les décisions des gouvernements de se réunir pour traiter de questions importantes. Le Secrétariat n'exerce aucun contrôle sur les décisions relatives au lieu de ces réunions, à leur nombre au cours d'un exercice donné, à leur date et à leur durée. Le niveau des dépenses du SCIC pour chaque exercice est cependant directement touché par ces divers facteurs.

Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
4,0	4,5	4,1	3,4	1,1

Ressources humaines (équivalent temps plein – ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
24	19	5

Résultats du rendement

Résultats attendus	Indicateurs de rendement	Objectif	Résultats réels
Organisation et déroulement sans faille des activités.	Résultats des sondages, lettres de satisfaction des clients, nombre stable ou accru de ministères clients faisant appel aux services du SCIC.	Maintenir le plus haut degré de satisfaction de la clientèle.	Tous les planificateurs interrogés (90 %) ont indiqué qu'ils étaient satisfaits ou très satisfaits des services du SCIC en général. Parallèlement, 97 % des délégués ont affirmé être satisfaits ou très satisfaits des services du SCIC en général.

Analyse du rendement et leçons retenues

En 2012-2013, le SCIC a fourni des services à l'occasion de 73 conférences intergouvernementales de haut niveau.

Le rendement est évalué au moyen de données et de documents internes, de même que par deux sondages menés auprès des clients, le premier reposait sur un échantillonnage annuel des planificateurs de conférences et le second était destiné aux participants.

Dans l'ensemble, les résultats du sondage sur la satisfaction demeurent positifs et indiquent un taux de satisfaction de 90 % ou plus, bien que certains volets de notre service, notamment la planification de conférences, n'ont pas atteint le niveau ciblé, les résultats obtenus étant légèrement inférieurs aux années précédentes. Lorsqu'on a demandé aux planificateurs et aux participants de décrire en quelques mots la qualité des services offerts par le SCIC, leur réponse présentait généralement les termes suivants : *professionnel*, *efficace*, *excellent*, *coopératif*.

De nombreux autres commentaires positifs ont été formulés, par exemple :

- *le SCIC est absolument phénoménal;*
- *le SCIC est très utile; son personnel connaît les protocoles et est en mesure de communiquer efficacement.*

L'exercice 2012-2013 fut une année de transition pour le SCIC. En effet, nous avons lancé d'importantes initiatives afin de moderniser nos services en fonction des besoins en constante évolution de nos clients, tout en adaptant nos processus et nos procédures pour réaliser des économies au chapitre de la prestation de services. Le fait que les taux de satisfaction des participants aux conférences soient demeurés très élevés (97 %) est encourageant : cela indique que les décisions prises par la direction pour générer des économies n'ont eu aucune incidence sur le niveau de service offert aux participants sur les lieux des conférences. En outre, l'intégration des nouvelles technologies à notre offre de services a été accueillie favorablement par nos clients. Cependant, dans le cadre du processus de planification, les taux de satisfaction obtenus, soit de 70 % au chapitre de la « souplesse » et de 75 % en ce qui a trait à « la connaissance des services que le SCIC peut et ne peut pas fournir », peuvent être attribuables à la nécessité de passer d'une offre de services fixe à une analyse plus approfondie des demandes des clients.

Leçons retenues

Pendant que nous nous efforçons d'assurer une utilisation efficiente et efficace des ressources et que nous participons à la transformation des activités intergouvernementales en apportant des modifications à notre modèle de prestation de services, il est d'autant plus essentiel d'établir des communications continues et claires avec nos clients et de recueillir leur rétroaction pour veiller à ce que les services du Secrétariat soient parfaitement compris et exécutés comme il se doit, dans le contexte actuel.

Programme 2 – Services internes

Description du programme:

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance, services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Ressources financières (en millions de dollars)

Total des dépenses budgétaires (Budget principal des dépenses) 2012-2013	Dépenses prévues 2012-2013	Autorisations totales (pouvant être utilisées) 2012-2013	Dépenses réelles (autorisations utilisées) 2012-2013	Écart 2012-2013
2,6	2,1	2,8	1,8	0,3

Ressources humaines (équivalent temps plein – ETP)

Prévus 2012-2013	Réels 2012-2013	Écart 2012-2013
12	10	2

Analyse du rendement et leçons retenues

Les Services internes ont fait l'objet d'un examen afin de réaliser de nouvelles économies : trois postes ont été abolis; les coûts associés aux télécommunications ont été réduits grâce à l'élimination des téléphones à combinés; on a procédé à une réduction du nombre d'imprimantes, en plus d'opérer un certain nombre d'autres petites réductions budgétaires. Des travaux sont en cours afin de mettre en œuvre de nouvelles politiques, directives et procédures qui renforceront nos pratiques de gestion.

Le Secrétariat a réussi à intégrer les nouvelles technologies à l'échelle de l'organisme pour améliorer les communications et les pratiques de gestion et offrir une gamme de services plus modernes.

La plupart des rapports destinés aux organismes centraux respectaient les exigences établies et ont été soumis dans les délais prescrits. Le Rapport ministériel sur l'obligation de rendre compte en dotation (RMORCD) indiquait un rendement acceptable dans tous les secteurs, aucun secteur clé ne nécessitant une attention accrue.

Section III: Renseignements supplémentaires

Faits saillants des états financiers

État condensé des opérations et situation financière nette ministérielle

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes État condensé des opérations et situation financière nette ministérielle (non vérifié) Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2013 (en millions de dollars)					
	Résultats prévus 2012-2013	**Résultats réels 2012-2013**	**Résultats réels 2011-2012**	**Variation en $ (résultats réels contre résultats prévus 2012-2013)**	**Variation en $ (résultats réels 2012-2013 contre résultats réels 2011-2012)**
Dépenses totales	5,8	5,8	6,0	0	0,2
Total des recettes	0	0	0	0	0
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	5,8	5,8	6,0	0	0,2
Situation financière nette du ministère	(0,1)	0	0	(0,1)	0

Le total des dépenses était de 5,8 millions de dollars environ en 2012-2013, ce qui représente une diminution de 0,2 million de dollars (0,03 %) par rapport au total des dépenses de l'année précédente, qui était de 6,0 millions de dollars. Le schéma ci-dessous donne un aperçu des dépenses budgétaires du SCIC. La moitié des dépenses sont attribuables aux salaires. Les dépenses au titre des services professionnels et spéciaux sont essentiellement attribuables aux services d'interprétation et de traduction obtenus ainsi qu'à l'embauche de personnel de sécurité. Le poste des transports et des communications comprend les frais de déplacement pour les employés qui fournissent les services de même que le transport d'équipement sur les lieux des conférences. En ce qui touche la location, il s'agit exclusivement de matériel audiovisuel.

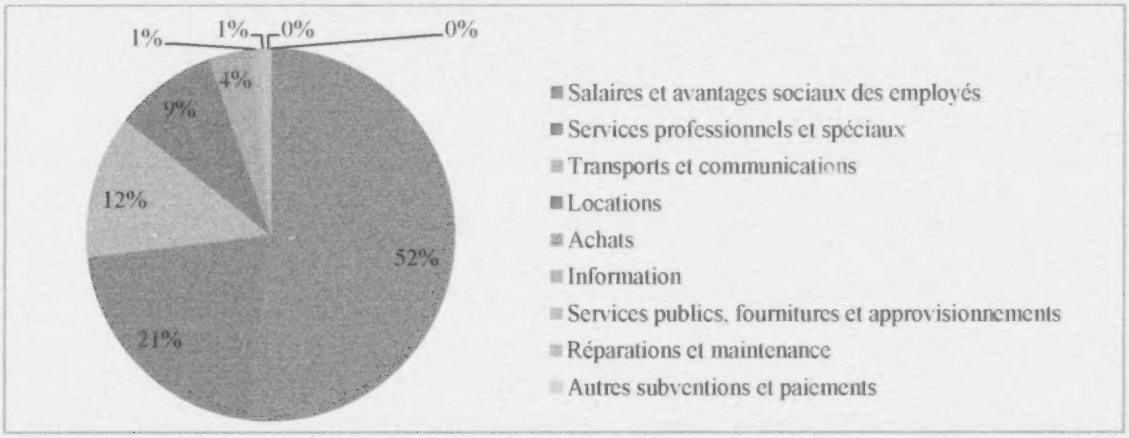

État condensé de la situation financière

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes État condensé de la situation financière (non vérifié) Au 31 mars 2013 (en millions des dollars)			
	2012–2013	2011–2012	Variation en $
Montant total net des passifs	0,7	1,0	0,3
Total des actifs financiers nets	0,4	0,7	0,3
Dette nette du ministère	0,2	0,2	0
Total des actifs non financiers	0,2	0,3	0,1
Situation financière nette du ministère	0	0	0

Le total des passifs atteignait quelque 0,7 million de dollars en date du 31 mars 2013, ce qui représente une baisse de 0,3 million de dollars (30 %) par rapport au total des passifs de l'année précédente, soit 1,0 million de dollars. Les comptes créditeurs et les charges à payer composent la majeure partie des passifs, soit 64 %. La baisse du total des passifs nets est principalement attribuable à une diminution au titre des comptes créditeurs. Les passifs comprennent des sommes à payer à des parties externes (440 848 $) dans le cadre des activités courantes, les indemnités de vacances et les congés compensatoires (103 159 $) ainsi que les avantages sociaux futurs (143 544 $).

En date du 31 mars 2013, le total des actifs financiers atteignait environ 0,4 million de dollars, ce qui constitue une diminution de 0,3 million de dollars (43 %) par rapport au total des actifs financiers de l'année précédente, soit 0,7 million de dollars. La baisse des actifs financiers est principalement attribuable à une diminution du montant à recevoir du Trésor de l'ordre de 0,3 million de dollars. Les montants à recevoir du Trésor constituent une charge légitime à imputer aux crédits ministériels et ils pourront être utilisés par l'organisme au cours des périodes futures sans autre autorisation.

Le montant total des actifs non financiers atteignait environ 0,2 million de dollars à la fin de l'exercice 2012-2013. Les actifs non financiers se composent entièrement d'immobilisations corporelles.

États financiers

http://www.scics.gc.ca/francais/view.asp?ccid=169[iv]

Tableaux Supplémentaires

- Écologisation des opérations gouvernementales[v];
- Vérifications internes et évaluations[vi];
- Sources de revenus non disponibles[vii];

Tous les tableaux de renseignements supplémentaires en version électronique du Rapport ministériel sur le rendement de 2012-2013 sont disponibles sur le site Web du Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes[viii].

Rapport Dépenses fiscales et évaluations

Il est possible de recourir au régime fiscal pour atteindre des objectifs de la politique publique en appliquant des mesures spéciales, comme de faibles taux d'impôt, des exemptions, des déductions, des reports et des crédits. Le ministère des Finances publie annuellement des estimations et des projections du coût de ces mesures dans son rapport intitulé *Dépenses fiscales et évaluations*[ix]. Les mesures fiscales présentées dans le rapport Dépenses fiscales et évaluations relèvent de la seule responsabilité du ministre des Finances.

Section IV: Autres sujets d'intérêt

Le SCIC est un organisme des gouvernements fédéral et provinciaux et, comme tel, il agit comme organisme intergouvernemental neutre. Le Secrétariat produit un rapport annuel aux gouvernements dans lequel il fait état en détail de ses activités. On peut consulter ce rapport sur le site Web du SCIC à l'adresse suivante : www.scics.gc.ca.

Coordonnées des personnes-ressources de l'organisation

Anik Lapointe
Directrice, Services intégrés
Téléphone : (613) 995-9943
Courriel : anik.lapointe@scics.gc.ca

Notes finales

[i] http://www.tbs-sct.gc.ca/ppg-cpr/frame-cadre-fra.aspx
[ii] http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/cpc-pac/index-fra.html
[iii] http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=B3186435-1
[iv] http://www.scics.gc.ca/francais/view.asp?ccid=169
[v] http://www.scics.gc.ca/francais/view.asp?ccid=172
[vi] http://www.scics.gc.ca/francais/view.asp?ccid=170
[vii] http://www.scics.gc.ca/francais/view.asp?ccid=145
[viii] http://www.scics.gc.ca/francais/view.asp?x=198
[ix] http://www.fin.gc.ca/purl/taxexp-fra.asp